



Avis de démission et s e mettre en arrêt maladie

Par **namedjkoune @gmail.com**, le **21/09/2023 à 19:30**

Bonjour je travaille chez groupe sos seniors 5 mois en cdi le préavis de 1 mois je me pose la question de me mettre en arrêt maladie ca vas pas prolonger mon préavis.

Par **Visiteur**, le **21/09/2023 à 20:04**

Bonjour,

C'est le médecin qui juge de la nécessité de l'arrêt de travail en fonction de votre état de santé.

Par **P.M.**, le **21/09/2023 à 20:40**

Bonjour,

Effectivement, ce n'est pas vous qui pouvez vous mettre en arrêt-maladie mais le médecin traitant qui peut vous en prescrire un, si c'est le cas, il ne prolonge pas le préavis qui est un délai préfix, au contraire de congés payés prévus avant son début et qui tombent pendant cette période....

Par **P.M.**, le **21/09/2023 à 20:45**

Pour confirmation, je propose [ce dossier Service-Public...](#)